

Aide à l'achat d'un vélo pour les résidents de Saint-Louis Agglomération

Formulaire à remplir

Bénéficiaire

Nom :

Prénom :

Date de naissance : __ / __ / ____

Adresse complète

N° Voie (rue, avenue, ...).....

Complément d'adresse (Résidence, Entrée, Etage, ...) :

Code postal : Commune :

Courriel :

Numéro de téléphone :

Personnes composant le foyer

Nom, Prénom	Nom, Prénom

Si le foyer est composé de membres ne portant pas le même nom, mais habitant à la même adresse, toutes les personnes seront mentionnées dans le tableau ci-dessus. Toutes les personnes indiquées dans le tableau ne pourront plus figurer ultérieurement sur une autre demande d'aide à l'achat d'un vélo.

Pièces justificatives à joindre au formulaire rempli et signé

- Facture d'achat du vélo **nominative** (ticket de caisse non valable)
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois aux mêmes nom, prénom et adresse que ceux figurant sur la facture du vélo concerné
- Relevé d'Identité Bancaire

Saint-Louis Agglomération n'effectue pas les photocopies et conservera les documents transmis.

Charte d'engagement

En signant le présent formulaire, le bénéficiaire atteste sur l'honneur l'exactitude des données et documents transmis à Saint-Louis Agglomération et le respect des conditions d'éligibilité à l'aide énoncées dans le descriptif du dispositif. Il s'engage par ailleurs à :

- Conserver le vélo acheté pendant un an au minimum à compter de la date de facturation ;
- Favoriser l'usage du vélo à celui de la voiture individuelle pour tout trajet utilitaire (ex : domicile-travail)

Saint-Louis Agglomération se réserve le droit de réclamer par tous moyens de droit le remboursement de la subvention versée en cas de non-respect des conditions d'engagement du bénéficiaire.

Questionnaire mobilité

Pour mieux connaître les motivations et habitudes de déplacement des bénéficiaires de l'aide à l'achat d'un vélo, Saint-Louis Agglomération vous remercie de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

Nota : les critères d'attribution de la prime sont indépendants des réponses fournies.

- Vous êtes :

actif étudiant retraité sans emploi

- Quelle est la distance entre votre domicile et votre lieu de travail ?

- Quel est votre moyen de locomotion privilégié pour votre trajet domicile-travail ?

voiture individuelle deux-roues motorisé covoiturage
 vélo transports en commun marche

- Vous disposez déjà :

d'un vélo d'un deux-roues motorisé
 d'une voiture thermique d'une voiture électrique/hybride

- Vous utiliserez votre vélo pour des trajets :

domicile/travail quotidien domicile/travail occasionnel loisirs, sportif
 utilitaires (courses, démarches administratives, etc...)
 Autre (à préciser) :

- Selon vous, quels sont les principaux freins à la pratique du vélo ?

- coût d'achat
- vol/dégradation
- intempéries (chaleur, pluie)
- insécurité (vitesse des voitures, nombre de voitures)
- absence de commodité sur le lieu de travail (douche, vestiaire)
- manque de stationnement pour garer le vélo sur le lieu de travail
- manque de stationnement pour garer le vélo sur le lieu de résidence
- difficulté de réparation
- inconfort des aménagements existants
- absence d'aménagement ou aménagement discontinu
- enfants ou proches à déposer/chercher
- Autre (à préciser) :

- L'aide accordée par Saint-Louis Agglomération a été :

- décisive dans mon achat
- un argument d'achat parmi d'autres
- n'a pas eu d'incidence sur mon achat déjà programmé

Vous êtes engagé pour le climat !?

Souhaitez-vous participer à la réalisation du plan climat de Saint-Louis Agglomération ?

(En cochant cette case vous recevrez des informations sur le plan climat et les évènements vous permettant d'y participer)

- Je souhaite participer au plan climat de Saint-Louis Agglomération !

- Remarques et suggestions

Mention CNIL

Les informations recueillies dans le cadre de cette opération sont enregistrées par Saint-Louis Agglomération dans un fichier informatisé pour le suivi des dossiers de demande d'aide financière et à des fins statistiques. Ces informations sont conservées pendant 5 ans et sont destinées uniquement à Saint-Louis Agglomération.

Conformément à la loi informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016 (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant ainsi que votre droit de rectification et d'opposition à leur utilisation en contactant le délégué à la protection des données de Saint-Louis Agglomération à l'adresse suivante dpo@agglo-saint-louis.fr.

Date

Signature du bénéficiaire

Le __ / __ / ____